

Pour la clientèle entreprises et les clients institutionnels

Aperçu des prix

**Comptes, trafic des paiements, cartes de débit/crédit,
flux d'espèces et bancomats**

Prix à compter du 1^{er} janvier 2024

Sommaire



1. Comptes	4
1.1 Aperçu des produits de compte	4
1.2 Tarifs et conditions comptes de transaction	4
1.3 Tarifs et conditions comptes de règlement	5
1.4 Frais d'envoi	6
1.5 Services complémentaires	6



2. Trafic des paiements	8
2.1 Tarifs de base et suppléments	8
2.2 Tarifs unitaires pour les services/prestations spécifiques	10
2.3 Services inclus dans le trafic des paiements	11
2.4 Informations générales	12



3. Cartes	15
3.1 Cartes de débit	15
3.2 Cartes de crédit	16



4. Paiements en espèces et distributeurs automatiques	18
4.1 Versements en espèces	18
4.2 Retraits d'espèces	18
4.3 Envoi d'espèces	19

Remarques

Sauf mention contraire, les tarifs du trafic des paiements ne sont pas soumis à la taxe sur la valeur ajoutée et s'entendent en CHF hors TVA. Pour les comptes en monnaie étrangère, les prix sont convertis dans la monnaie du compte. Les frais externes sont généralement refacturés. Pour les volumes importants, tarifs sur demande. La tarification des produits de placement est publiée sur zkb.ch.

1 Comptes



1.1 Aperçu des comptes

Comptes de transaction (comptes de base pour les opérations quotidiennes)

Clientèle entreprises – Compte commercial ZKB en CHF
– Compte courant ZKB entreprises en monnaie étrangère

Clientèle institutionnelle – Compte courant ZKB ÖRK en CHF
– Compte courant ZKB pour les assurances sociales en CHF
– Compte courant ZKB en monnaie étrangère
– Compte commercial ZKB (pour les banques) en CHF

Comptes de règlement

Clientèle entreprises et clients – Compte d'entrepreneur général ZKB pour entreprises en CHF
– Compte de placement ZKB pour la prévoyance en faveur du personnel en CHF
institutionnels – Compte de placement ZKB pour la prévoyance en faveur du personnel GF en CHF
– Compte commercial ZKB GF en CHF
– Compte courant collectivité de droit public ZKB
– Compte gestion de fortune ZKB en monnaie étrangère clients institutionnels

1.2 Tarifs et conditions applicables aux comptes de transaction

Intérêts	Taux d'intérêt, limites de rémunération, impôt anticipé Les conditions en vigueur peuvent être demandées à tout moment.	selon les taux indiqués sur zkb.ch/zinsen-firmen
Retraits	Retrait de la totalité de l'avoir sans résiliation	possible à tout moment
Gestion de compte	– par mois et par compte – pour les sociétés domiciliées à l'étranger, par mois et par compte (prix minimum) – Frais d'envoi	– CHF 7.00 – CHF 50.00 selon point 1.4



Inclus dans la gestion de compte

Ouverture et clôture	<ul style="list-style-type: none">– Ouverture– Clôture <p>Remarque: En cas de virement issu de la clôture, les tarifs du trafic des paiements s'appliquent</p>
Connexion	<ul style="list-style-type: none">– Activation et utilisation des canaux de communication pour le trafic des paiements électroniques via eBanking/Mobile Banking, Datalink EBICS, services SWIFTNet, eDL (livraison électronique de données).
Bulletins de versement	<ul style="list-style-type: none">– Facturation avec sections paiement QR ou bulletins de versement préimprimés.
Trafic des paiements	<ul style="list-style-type: none">– Franchise et services inclus, cf. point 2.3
Relevé de compte, boucllement avec relevé fiscal	<ul style="list-style-type: none">– Relevé de compte détaillé, avec livraison via les canaux de communication mentionnés sous Connexion, sauf mention contraire, y compris relevés de fin de journée/en cours de journée (camt.05x et MT94x), ainsi qu'informations de compte et de comptabilisation via API (p. ex. bLink)– Boucllement trimestriel de compte (au 31.3, 30.6, 30.9, 31.12)– Le relevé fiscal annuel (au 31.12) est envoyé avec le boucllement du compte.– En cas d'envoi sous forme papier, frais d'envoi en sus
Avis de crédit et de débit	<ul style="list-style-type: none">– Mise à disposition des avis de crédit et de débit.– En cas d'envoi sous forme papier, frais d'envoi en sus.
Justificatifs bancaires électroniques au format PDF	<ul style="list-style-type: none">– Envoi électronique des justificatifs bancaires au format PDF via nos canaux de communication électroniques (par ex. eBanking, Datalink EBICS)– En cas de passage aux justificatifs bancaires électroniques, aucun frais d'envoi n'est facturé

1.3 Tarifs et conditions applicables aux comptes de règlement

Les comptes de règlement ne conviennent pas au trafic des paiements des entreprises, aux cartes et aux flux d'espèces. En cas de paiements entrants et sortants, les tarifs du trafic des paiements s'appliquent (point 2). Les conditions en vigueur peuvent être demandées à tout moment.



1.4 Frais d'envoi

Expédition	– L'envoi s'effectue par courrier B/Economy, sur demande par courrier A/Priority. – Les frais d'envoi sont facturés au maximum une fois par jour et par destinataire, quel que soit le nombre d'envois.		
Frais	– Suisse	CHF 1.00 (courrier B/Economy)	CHF 1.20 (courrier A/Priority)
	– Europe	CHF 1.90	
	– Autres pays	CHF 2.50	

1.5 Prestations supplémentaires

Prestations non assujetties à la TVA	Prix	
Commande ultérieure de justificatifs bancaires (par ex. relevés de compte, avis)	– CHF	3.00
– Prix par justificatif bancaire (au moins CHF 10.00 par commande)	– CHF	120.00
– en cas de prestation plus importante, tarif à l'heure		
Traitement des retours postaux, forfait	– CHF	20.00

Prestations assujetties à la TVA

Les clients domiciliés en Suisse/au Liechtenstein paient un prix comprenant 8,1% de TVA, les clients domiciliés à l'étranger ne paient pas de TVA

	Prix hors TVA		Prix TVA comprise	
Prix pour recherche d'adresse/recherche de valeurs patrimoniales, forfait	– CHF	100.00	– CHF	108.10
Confirmation bancaire, forfait par confirmation bancaire émise	– CHF	100.00	– CHF	108.10
Confirmation de relation commerciale				
– 1 poste, prix minimum	– CHF	130.00	– CHF	140.55
– 2 postes	– CHF	160.00	– CHF	172.95
– 3 postes	– CHF	190.00	– CHF	205.40
– 4 postes	– CHF	220.00	– CHF	237.80
– 5 postes	– CHF	250.00	– CHF	270.25
– 6 postes	– CHF	280.00	– CHF	302.70
– 7 postes et plus	– CHF	300.00	– CHF	324.30
Frais de gestion de dossier				
Pour les clients sans contact et en déshérence, forfait par an (pas de débit pendant l'année de la perte de contact)	– CHF	100.00	– CHF	108.10





2 Trafic des paiements

2.1 Tarifs de base et suppléments

Le traitement d'une transaction (entrée/sortie) est facturé au tarif de base. Les suppléments pour instructions spéciales (voir dernière section de ce chapitre) comme « tous les coûts à la charge du donneur d'ordre » (OUR) sont ajoutés au tarif de base.



Prix de base pour les transactions électroniques avec franchise	Prix de base par transaction
Transactions avec franchise <ul style="list-style-type: none">– Entrées: De Suisse et de l'étranger (virements compris) dans toutes les monnaies– Sorties: Paiements suisses CHF/EUR, virements SEPA et paiements de groupe (point 2.4)	
Prix de base <ul style="list-style-type: none">– Dans la limite de la franchise (transactions incluses): jusqu'à 600 transactions par client (numéro de partenaire)/mois– Hors franchise: à partir de 601 transactions, prix par transaction	<ul style="list-style-type: none">– gratuit– CHF 0.20
La franchise s'applique quel que soit le nombre de comptes gérés, conformément au point 1.1. Une franchise non utilisée n'est pas reportée à la période de décompte suivante.	

Prix de base pour sorties électroniques sans franchise	Prix de base par transaction
Transferts de compte au sein de la Zürcher Kantonalbank <ul style="list-style-type: none">– Donneur d'ordre/bénéficiaire identique, toutes monnaies– Transfert de compte par eBanking/Mobile Banking, toutes monnaies (y compris donneur d'ordre/bénéficiaire différent)	<ul style="list-style-type: none">– gratuit– gratuit
Paiement suisse autres monnaies (ni CHF ni EUR) et paiement à l'étranger électronique <ul style="list-style-type: none">– Toutes options de frais conformément au point 2.4	<ul style="list-style-type: none">– CHF 4.00



Prix de base sorties papier et autres formes d'ordre

(y compris transferts même client)

Prix de base
par transaction

Passation d'ordres et exécution avec le formulaire ZKB Quickpay

– Suisse CHF/EUR

– CHF 0.80

– Suisse autres monnaies et étranger (options de frais conformément au point 2.4)

– CHF 8.00

Autres ordres de paiement (toutes formes d'ordre écrit ou oral)

– Suisse CHF/EUR

– CHF 25.00

– Suisse autres monnaies et étranger (options de frais conformément au point 2.4)

– CHF 40.00

Suppléments pour instructions spéciales

Des suppléments sont facturés en plus du prix de base

Supplément
par transaction

Délais d'acceptation prolongés: paiement sortant électronique pour paiements individuels (zkb.ch/annahmeschlusszeiten)

– Paiement Suisse, exécution le même jour en CHF
(heures d'acceptation 13 h 00-16 h 30)

– CHF 2.00

– Paiement avec instruction « urgent »

– CHF 10.00

(traitement prioritaire par la Zürcher Kantonalbank)

Paiement sortant avec option de frais OUR/DEBT (point 2.4)

– Option de frais « tous frais à la charge du donneur d'ordre »

– CHF 20.00

Paiements entrants issus de sections paiement QR (QRR/SCOR) et LSV

– Traitement et notification QRR/SCOR/LSV y compris paiements instantanés avec format de donnée entrante spécifique (camt.053/camt.054)

– gratuit (volumes plus importants sur demande)

Frais externes des établissements tiers pour les entrées

– Les établissements tiers déduisent leurs frais directement du montant de la rémunération (option de frais SHA/BEN)

– variable

– Tous les prix facturés par PostFinance conformément au point 2.4 sont refacturés

– variable



2.2 Prix unitaires pour services /prestations spécifiques

2.2.1 Services multibanking

Gestion des comptes ouverts auprès de banques tierces via la Zürcher Kantonalbank

Passation d'ordres comprise dans le trafic des paiements selon le point 2.3

Prix unitaire

Datalink EBICS Multibanking de la Zürcher Kantonalbank (via SWIFT)

- Obtention de relevés de comptes bancaires tiers en fin (MT940) et en cours de journée (MT942) – gratuit
- Transmission d'ordres de paiement (MT101/pain.001) à la charge de comptes bancaires tiers – gratuit

Multibanking avec l'eBanking de la ZKB (via API ou EBICS)

- EBICS: obtention de relevés de comptes bancaires tiers en fin (camt.053, MT940) et en cours de journée (camt.052, MT942) ainsi que de données de crédit (camt.054) – gratuit
- API: obtention d'informations bancaires et comptables sur des comptes bancaires tiers – gratuit
- Passation d'ordres de paiement à la charge de comptes bancaires tiers – gratuit

Gestion de comptes détenus auprès de la Zürcher Kantonalbank via une banque tierce

Passation d'ordres et validation inclus dans le trafic des paiements conformément au point 2.3

Prix unitaire

Multibanking via une banque tierce (ZKB Gateway Service via SWIFT)

- Obtention de relevés de comptes ZKB en fin (MT940) et en cours de journée (MT942), par MT94x – CHF 2.00
- Passation d'ordres de paiement (MT101) à la charge de comptes ZKB – gratuit
- Exécution des ordres de paiement – selon le point 2.1

Multibanking via l'eBanking d'une banque tierce

- EBICS: Obtention de relevés de comptes ZKB en fin (camt.053, MT940) et en cours de journée (camt.052, MT942) ainsi que de données de crédit (camt.054) – gratuit
- API: obtention d'informations de compte et de comptabilisation de comptes ZKB – gratuit
- Passation d'ordres de paiement à la charge de comptes ZKB – gratuit
- Exécution des ordres de paiement – selon le point 2.1

2.2.2 Ordre/prestation

Prix unitaire

Ouverture, mutation et suppression d'un ordre permanent ZKB

- Ouverture/mutation par voie orale ou avec formulaire standardisé. Prix par ordre permanent. Remarque: L'ouverture et la mutation d'un ordre permanent dans l'eBanking ou le Mobile Banking sont gratuites. – CHF 5.00
- Suppression d'ordre permanent ZKB – gratuit



	Prix unitaire
Services spéciaux dans le trafic des paiements	
– Prélèvement via système de recouvrement direct (LSV), eBill pour l'émetteur de factures, SWIFT for Corporates, ordre permanent Plus/Cash Pooling.	– sur demande
– Prix en cas de succession selon la tarification clients privés	
Tous les services supplémentaires demandés par le client	
Enquêtes/recherches, demandes de remboursement, confirmation des paiements effectués et autres dépenses liées aux services suivants :	
– Paiements suisses en CHF/EUR, prix forfaitaire par poste	– CHF 30.00
– Paiements suisses dans d'autres monnaies, virements SEPA, paiements à l'étranger, prix forfaitaire par poste	– CHF 50.00
– Autres demandes spéciales ou cas complexes, prix par heure	– CHF 120.00
– Rejets (rejet de paiement entrant) et opposition LSV	– gratuit
– Rachats (rejet de paiement sortant par la banque bénéficiaire)	– selon le point 2.1

2.3 Services inclus dans le trafic des paiements

Franchise

- La franchise s'applique par client (numéro de partenaire) et par mois, indépendamment du nombre de produits de compte conformément au point 1.1
- Elle inclut 600 transactions gratuites
- Les transactions supplémentaires (à partir de la 601e) sont facturées au prix de base (point 2.1)
- Une franchise non utilisée n'est pas reportée au mois suivant

Transactions incluses dans la franchise

- Tous les encaissements électroniques (toutes monnaies)
- Paiements sortants électroniques suisses en CHF/EUR et virement SEPA ainsi que paiements de groupe conformément au point 2.4

Passation d'ordres et validation

- Passation d'ordres et validation des ordres de paiement :
 - en ligne via l'eBanking / le Mobile Banking, y compris ordres permanents/transferts de compte/modèles de paiement, via des interfaces API eBanking automatisées (p. ex. bLink), par transfert de fichier via eBanking, Datalink EBICS, services SWIFTNet
 - Services multibanking : conformément au point 2.2.1
- eBill (factures électroniques) : Validation des eBills des émetteurs de factures activés et passation d'ordres en ligne via eBanking/Mobile Banking
- Exécution des prélèvements selon autorisation de prélèvement LSV

Pour l'exécution des ordres, les tarifs du trafic des paiements indiqués au point 2.1 s'appliquent.



Facturation et affichage des tarifs du trafic des paiements

- Facturation mensuelle si un service est facturé.
 - Les tarifs du trafic des paiements de la Zürcher Kantonalbank et ceux de PostFinance sont indiqués sur le même avis de débit, mais comptabilisés séparément.
 - Le débit et sa mention se font pour chaque compte.
 - En présence de plusieurs comptes, il est possible de définir un compte de décompte.
Les tarifs du trafic des paiements pour tous les produits de compte désignés au point 1.1 d'un client sont alors débités d'un compte de décompte souhaité et notifiés dans un avis de débit.
-

2.4 Informations générales

Virements SEPA zkb.ch/sepa

- SEPA (Single Euro Payments Area) est l'espace unique de paiement en euros pour les banques SEPA participantes.
 - Le procédé de virement SEPA (SEPA Credit Transfer) est automatiquement appliqué aux virements si les critères suivants sont remplis:
 - Passation d'ordres en ligne via eBanking / Mobile Banking avec instruction de paiement « Paiement SEPA » activée
 - Passation d'ordres avec transfert de fichiers (pain.001, SWIFT MT101, MT103) via eBanking, Datalink EBICS ou services SWIFTNet
 - IBAN du bénéficiaire
 - L'établissement de financement du bénéficiaire doit être un participant SEPA
 - Monnaie du virement EUR
 - Option de partage des frais (codes SHA ou SLEV)
 - Aucune forme d'instruction supplémentaire n'est autorisée (par ex. OUR)
 - Si les critères SEPA ne sont pas remplis, l'ordre sera traité comme un paiement vers l'étranger.
 - Si aucun virement SEPA n'est souhaité lors du transfert de fichier, le terme /NONSEPA/ (avec barres obliques) doit être saisi dans le champ « Communications à la banque ».
 - Pour les virements SEPA, la banque bénéficiaire perçoit la totalité de la rémunération.
Des frais d'encaissement peuvent être facturés au bénéficiaire par sa banque.
-

Paiements instantanés

- Grâce aux paiements instantanés, les clients peuvent créditer un montant d'un compte vers un autre compte en Suisse en quelques secondes, quels que soient l'heure ou le jour de la semaine.
 - À la Zürcher Kantonalbank, les clients peuvent déjà recevoir des paiements instantanés, une offre d'envoi de paiements instantanés suivra.
 - Pour les encaissements instantanés, les tarifs des encaissements électroniques suisses s'appliquent, voir point 2.1.
 - Le payeur décide si le paiement doit être instantané (à condition que sa banque prenne en charge les paiements instantanés).
-



Trafic des paiements d'entreprise

- Le trafic des paiements d'entreprise comprend tous les paiements avec les fournisseurs et les débiteurs dans le cadre des activités quotidiennes d'une entreprise.

Paiements au sein d'un groupe

- Paiements sortants sur instruction spéciale au sein d'un groupe avec passation d'ordres électronique.

Tarifs de PostFinance

- Pour les versements au guichet postal, différents tarifs s'appliquent en fonction du montant, par ex. frais de versement au guichet/frais de traitement ultérieur conformément à la tarification de PostFinance, disponible sur le site Internet de PostFinance.

Options de frais

Tous les frais à la charge du donneur d'ordre (codes OUR, DEBT)

- Le donneur d'ordre paie le prix de l'ordre de paiement et le prix de l'option de frais OUR de sa banque.
- Les frais engagés et les frais de tiers jusqu'à la banque bénéficiaire sont généralement couverts. Dans des cas exceptionnels, des déductions peuvent être appliquées.
- Des frais d'encaissement peuvent être facturés au bénéficiaire par sa banque.
- Frais calculables

Partage des frais (codes SHA, SHAR)

- Le donneur d'ordre paie le prix de l'ordre de paiement de sa banque.
- Les frais de tiers jusqu'à la banque bénéficiaire sont déduits du montant de la rémunération.
- Les frais varient.

Tous les frais à la charge du bénéficiaire (codes BEN, CRED)

- Le bénéficiaire paie le prix de l'ordre de paiement de la banque du donneur d'ordre.
- Le prix de la banque du donneur d'ordre et les frais de tiers d'autres banques sont déduits du montant de la rémunération.
- Les frais varient.

Trafic des paiements à l'étranger

- Pour un traitement aussi fluide que possible des paiements à l'étranger, la [Factsheet Paiements à l'étranger](#) peut être consultée sur zkb.ch.
- Les prescriptions spécifiques à chaque pays figurent dans le document « Prescriptions nationales pour les paiements à l'étranger », disponible sur zkb.ch/laendervorgaben.

Heures limites de réception et mise à disposition des données

- Les heures limites de réception et les heures de mise à disposition des données en vigueur sont publiées sur zkb.ch/annahmeschlusszeiten.
-



3 Cartes



3.1 Cartes de débit

**Carte de compte
ZKB avec ou sans
code PIN** **ZKB Visa
Debit Card**

Frais de base		
– Frais annuels, par carte principale et supplémentaire	– gratuit	– CHF 40.00
– Carte de remplacement (en cas de perte, vol, défaut), par carte	– gratuit	– CHF 20.00
Achats sans espèces (également valable pour les achats en ligne)		
– CHF en Suisse	– pas possible	– gratuit
– Monnaies étrangères en Suisse et francs suisses (CHF) et monnaies étrangères à l'étranger (par trans.) (cours de change du jour/de la veille de la comptabilisation)	– pas possible	– 1,25% du montant de la transaction, max. CHF 1.50
Retraits d'espèces	uniquement avec code PIN	
– CHF aux bancomats de la Zürcher Kantonalbank	– gratuit	– gratuit
– CHF aux bancomats d'autres banques cantonales	– pas possible	– gratuit
– CHF aux bancomats d'autres établissements en Suisse (par retrait)	– pas possible	– CHF 2.00
– EUR aux bancomats de la Zürcher Kantonalbank (en cas de conversion: cours de vente des billets du jour/de la veille)	– gratuit	– gratuit
– EUR aux bancomats d'autres établissements en Suisse (en cas de conversion: cours de change du jour/de la veille de la comptabilisation, plus supplément pour monnaie étrangère de 0,5%)	– pas possible	– CHF 5.00
– Monnaies étrangères aux bancomats à l'étranger (en cas de conversion: cours de change du jour/de la veille de la comptabilisation)	– pas possible	– CHF 5.00
Versements en CHF et en EUR aux bancomats de la Zürcher Kantonalbank	gratuit	gratuit
En cas de versement en EUR, la conversion en CHF s'effectue au cours d'achat des billets du jour/de la veille de la comptabilisation		





3.2 Cartes de crédit

ZKB Business Card

	Argent (CHF)	Or (CHF/EUR/USD)
Frais annuels		
– Carte individuelle en CHF (première carte)	– CHF 100.00	– CHF 170.00
– chaque carte supplémentaire	– CHF 50.00	– CHF 85.00
– Carte individuelle en EUR (première carte)	– pas possible	– EUR 150.00
– chaque carte supplémentaire	– pas possible	– EUR 75.00
– Carte individuelle en USD (première carte)	– pas possible	– USD 150.00
– chaque carte supplémentaire	– pas possible	– USD 75.00
– Carte de remplacement (en cas de perte/vol/défaut)	– CHF 20.00	– gratuit
Achats sans espèces dans des points de vente ou sur Internet		
– CHF en Suisse	– gratuit	– gratuit
– Monnaie étrangère en Suisse/toutes les monnaies à l'étranger	– gratuit	– gratuit
– En cas de conversion: Taux de change le jour du traitement international plus majoration de change	– 1,5%	– 1,5%
Retrait d'espèces, prix par retrait		
– aux bancomats en Suisse, carte CHF	– 3,5%, min. CHF 5.00	– 3,5%, min. CHF 5.00 EUR/USD 3.50
– aux bancomats à l'étranger, carte CHF	– 3,5%, min. CHF 10.00	– 3,5%, min. CHF 10.00 EUR/USD 7.00
– aux guichets bancaires en Suisse/à l'étranger	– 4,0%, min. CHF 10.00	– 4,0%, min. CHF 10.00 EUR/USD 7.00
– Supplément pour monnaies étrangères en général (en cas de conversion: taux de change le jour du traitement international)	– 1,5%	– 1,5%





ZKB Corporate Card

	Argent (CHF)	Or (CHF/EUR/USD)
Frais annuels		
– Carte individuelle en CHF	– CHF 100.00	– CHF 170.00
– Carte individuelle en EUR	– pas possible	– EUR 150.00
– Carte individuelle en USD	– pas possible	– USD 150.00
– Carte de voyage et d'achat en CHF	– CHF 50.00	– CHF 50.00
– Carte de voyage et d'achat en EUR	– pas possible	– EUR 40.00
– Carte de voyage et d'achat en USD	– pas possible	– USD 40.00
– Carte de remplacement (en cas de perte/vol/défaut)	– CHF 20.00	– gratuit
– Outil de calcul des frais en ligne Smart Data OnLine Frais annuels et frais de mise en service	– CHF 500.00	– CHF 500.00
Achats sans espèces dans des points de vente ou sur Internet		
– CHF en Suisse	– gratuit	– gratuit
– Monnaie étrangère en Suisse/toutes les monnaies à l'étranger	– gratuit	– gratuit
– En cas de conversion: Taux de change le jour du traitement international plus majoration de change	– 1,0%	– CHF 1,0% – EUR/USD 1,5%
Retrait d'espèces, prix par retrait		
– aux bancomats en Suisse, carte CHF	– 3,5%, min. CHF 5.00	– 3,5%, min. CHF 5.00 EUR/USD 3.50
– aux bancomats à l'étranger, carte CHF	– 3,5%, min. CHF 10.00	– 3,5%, min. CHF 10.00 EUR/USD 7,00
– aux guichets bancaires en Suisse/à l'étranger	– 4,0%, min. CHF 10.00	– 4,0%, min. CHF 10.00 EUR/USD 7.00
– Supplément pour monnaies étrangères en général (en cas de conversion: taux de change le jour du traitement international)	– 1,5%	– 1,5%



4 Flux d'espèces et distributeurs



4.1 Dépôts d'espèces

	Prix
Aux guichets automatiques de dépôt/de pièces de la Zürcher Kantonalbank	
– Versement en espèces en CHF sur un compte en CHF	– gratuit
– Dépôt de pièces et conversion de pièces en billets	– gratuit
Au guichet de la Zürcher Kantonalbank	
– Versement en espèces en CHF sur un compte en CHF (volumes importants sur demande)	– gratuit
– Dépôt de pièces à créditer sur un compte, commission sur montant brut	– 3,0%
– Conversion de pièces en billets à partir de CHF 500.00, commission sur montant brut	– 3,0%
– Versement en espèces en monnaie étrangère	
– Sur un compte en CHF	– gratuit
– Sur un compte en USD/EUR: jusqu'à 50 000, contre-valeur	– 0,75%, min. CHF 20.00
– Montants supérieurs (à partir de CHF 50 000, contre-valeur) et autres monnaies	– sur demande
– Frais de change pour les personnes non clientes de la Zürcher Kantonalbank	– CHF 5.00
Au guichet d'autres banques cantonales	
– Versement en espèces en CHF sur un compte en CHF auprès de la Zürcher Kantonalbank	– CHF 10.00

4.2 Retraits d'espèces

	Prix
Aux bancomats de la Zürcher Kantonalbank	
– Retraits d'espèces par carte	– voir point 3
Au guichet de la Zürcher Kantonalbank	
– Retrait d'espèces en CHF sur compte en CHF	– gratuit
– Retrait d'espèces en monnaie étrangère	
– EUR et USD, sur compte en CHF	– gratuit
– EUR et USD, sur compte en EUR / USD: jusqu'à CHF 50 000, commission sur la contre-valeur	– 0,75%, min. CHF 20.00
– frais de change pour les personnes non clientes de la Zürcher Kantonalbank	– CHF 5.00
– Montants plus élevés (à partir de CHF 50 000, contre-valeur) et autres monnaies	– sur demande
Au guichet d'autres banques cantonales	
– Retrait d'espèces en CHF sur un compte en CHF auprès de la Zürcher Kantonalbank	– CHF 10.00



4.3 Envoi d'espèces

Prix

Passation d'ordres via eBanking, Mobile Banking, téléphone ou filiale, livraison par voie postale

– En CHF et EUR, sur compte en CHF, par envoi	– CHF	10.00
– En monnaie étrangère, par envoi	– CHF	5.00
– Sur compte en monnaie étrangère, un supplément s'applique		
– Comptes en EUR/USD/GBP : jusqu'à CHF 20 000, commission sur la contre-valeur	– 0,75%, min. CHF	20.00



